

✔ les points clés à retenir de l'étude Interfimo – 04/08/2024 – Actualités – .

TRENDS

Julia ✔ Trend ⌚ 8 days ago



les points clés à retenir de l'étude Interfimo – 04/08/2024 – Actualités – .

Mutations : un record

Le nombre de transactions a augmenté de 8% en 1 an, passant de 1 490 à 1 606. Malgré un contexte économique compliqué, 2023 s'avère être une année record. C'est la première fois depuis dix ans que les volumes de transferts dépassent la barre des 1 600. La répartition entre transfert de titres et transfert de fonds reste inchangée, car le dynamisme des transferts de fonds a été alimenté par la possibilité d'amortissement.

Les prix baissent

La baisse des prix de transfert est généralisée et significative. Les pharmacies de plus de 1,2 million d'euros perdent trois points, passant de 87 à 84 %. Celles de moins de 1,2 M€ baissent de cinq points, passant de 64 à 59 %, ce qui est historiquement bas. La dispersion des prix reste stable : 60 % des transactions sont comprises entre 72 et 98 % du chiffre d'affaires (CA), contre 74 et 100 % en 2022.

Toutes les CA sont concernées

Quel que soit le niveau du chiffre d'affaires, la baisse est générale : - 4 % pour les pharmacies de 1,2 M€ à 1,6 M€ (74 %), de 1,6 M€ à 2 M€ (82 %), et de 2 M€ € à 2,4 M€ (85%). Ceux de 2,4 à 3 millions d'euros (88%) et de plus de 3 millions d'euros (90%) ont mieux résisté, perdant respectivement 2% et 3%. Le niveau de chiffre d'affaires des pharmacies reste un élément essentiel dans la fixation du prix de cession. Plus le chiffre d'affaires est important, plus le prix de vente est élevé.

Deux régions en progrès

Seules deux régions ont vu le prix moyen des transferts augmenter : le Grand-Est (de 81 à 85 % du chiffre d'affaires) et les DOM (de 81 à 89 %). Partout ailleurs, la tendance est à la baisse. La Corse enregistre le prix le plus élevé (90%), devant les territoires d'outre-mer (89%), la Nouvelle-Aquitaine (88%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (87%). La Bourgogne-Franche-Comté affiche le pourcentage le plus faible (71 %).